

Les grandes lignes de la campagne vaccinale anti-Covid en Ehpad

Article 14/12/2020

Le protocole qui organisera la campagne en Ehpad sera diffusé "en fin de semaine", puis les ARS établiront "des calendriers de livraison" des vaccins aux établissements: c'est ce qu'a annoncé ce 14 décembre le ministère des solidarités et de la santé aux acteurs du secteur, a rapporté la Fnaqpa auprès de Gerontonews.

Ce 14 décembre, le ministère organisait sa deuxième réunion avec les principales fédérations et associations du secteur, après [celle, inaugurale, du 7 décembre](#).

De quoi répondre un peu plus aux interrogations, alors que la campagne vaccinale anti-Covid ciblera prioritairement les structures pour personnes âgées et les unités de soins de longue durée (USLD).

Un rendez-vous hebdomadaire dont la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa) "se félicite", a rapporté Clémence Lacour, responsable des relations institutionnelles au sein de la fédération, à Gerontonews.

Brigitte Bourguignon, la ministre déléguée chargée de l'autonomie, a d'abord appuyé [le message déjà exprimé par le directeur général de la santé \(DGS\), Jérôme Salomon](#), le 10 décembre devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst), à savoir qu'il convenait de "laisser le temps au temps" et de "ne pas agir dans la précipitation".

"Tous les surcoûts" de la campagne vaccinale seront pris en charge

Si Brigitte Bourguignon et [sa directrice adjointe de cabinet, Laetitia Buffet](#), "n'ont pas donné toutes les réponses", elles ont listé les quatre mouvements à venir:

- Un courrier va être adressé aux directeurs et directrices d'établissement, pour "leur donner un certain nombre d'éléments"
- "Dès la fin de cette semaine" suivra un protocole d'organisation de la campagne.

Tenant compte des avis de la Haute autorité de santé (HAS) et du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), il devrait inclure ou être accompagné d'un document sur le recueil du consentement, [sujet sur lequel le cabinet de Brigitte Bourguignon concerte spécifiquement les Ehpad](#).

Lors de cette réunion du 14 décembre, la ministre a indiqué que "la consultation pré-vaccinale sera obligatoire, prioritairement effectuée par le médecin traitant", a indiqué Clémence Lacour, ce dont se réjouit la Fnaqpa.

Brigitte Bourguignon a aussi assuré que "tous les surcoûts" liés à cette campagne "seront pris en charge par l'assurance maladie".

Laetitia Buffet a confirmé la mise en place de "deux flux logistiques": l'un à destination des Ehpad publics et des USLD, qui passera par "un établissement de santé choisi sur chaque territoire, équipé de congélateurs" et l'autre, pour les Ehpad privés, qui s'appuiera, comme déjà annoncé, sur des pharmacies d'officines "de référence".

Les résidences services seniors et les résidences autonomie "passeront juste après les Ehpad" mais en l'absence dans ces structures "d'équipes de soin, il va falloir organiser le lien avec la pharmacie et cela ne coule pas de source", a fait remarquer la représentante de la Fnaqpa.

- "D'ici une dizaine de jours", les agences régionales de santé (ARS) devraient communiquer aux Ehpad "un premier calendrier de livraison" des vaccins, avec "un étalement", ce qui corrobore les propos du Pr Fischer.

Devant l'Opecst également le 10 décembre, le président du conseil d'orientation de la stratégie vaccinale avait souligné que [la campagne commencerait dans un nombre limité d'Ehpad](#). "Ce sera le moment pour les établissements "de signaler s'ils ont des besoins en ressources médicales", a détaillé Clément Lacour. Sachant que localement, "certaines ARS ont commencé à proposer de constituer des équipes de vaccination" et "à demander aux Ehpad si cela les intéresse", a-t-elle complété.

Brigitte Bourguignon a durant la réunion annoncé sur ce point "le prolongement et l'adaptation du [dispositif de rémunération au forfait des professionnels libéraux](#)".

- L'avis de la commission technique des vaccinations (CTV) de la HAS donnera le "top départ" de la campagne. Cet avis devrait, cela n'a pas changé, être publié "fin décembre-début janvier".

Entre "ce top départ et les premières livraisons", la ministre a souligné qu'"un délai de 10 jours minimum serait respecté" pour permettre aux Ehpad de s'organiser.

Des ARS "rappelées à l'ordre" sur la diffusion de protocoles locaux

Le Pr Alain Fischer, présent à la réunion, a répondu aux questions d'ordre médical, répétant ce qu'il avait déjà dit devant l'Opecst.

Il est notamment revenu sur "la technologie nouvelle de l'ARN messenger" du vaccin Pfizer/BioNTech, signalant qu'il est déjà utilisé "pour traiter certains patients atteints de cancers et certaines maladies génétiques rares".

"Il a insisté" sur l'absence "d'effets secondaires graves" observés jusque-là sur ces patients.

Concernant les deux cas de réactions allergiques graves post-vaccination observés au Royaume-Uni, il a réitéré son conseil "de ne pas vacciner les patients avec des antécédents allergiques vraiment sévères".

Le Pr Alain Fischer a souligné que selon les essais cliniques, le vaccin "diminue quand même la gravité de l'infection, du moins jusqu'à 75 ans".

Il a également rappelé les contraintes logistiques inhérentes à ce vaccin, soit la conservation à -80°C et le fait qu'il doit être utilisé dans les 5 jours après la décongélation.

"Et il se présente sous forme de multidoses", [soit 5 doses](#), à administrer dans les 5 heures, a rapporté Clémence Lacour. Sans oublier "un délai de transport qui ne peut pas être supérieur à 12 heures".

Des critères que devront prendre en compte les ARS pour élaborer les calendriers, a souligné la représentante de la Fnaqpa.

"C'est très compliqué, parce que [certaines] informations descendent et [d'autres] remontent: à un moment, il va être important que les Ehpad remontent à l'officine de proximité le nombre de doses nécessaires suivant le nombre de personnes souhaitant se faire vacciner", a-t-elle fait observer.

Justement, [une association de médecins coordonnateurs du Pays basque s'est émue de "délais trop restreints"](#) demandés par la direction de la délégation départementale Pyrénées-Atlantiques de l'ARS Nouvelle-Aquitaine aux directeurs d'Ehpad et d'USLD pour obtenir "la liste de tous les résidents consentants".

La représentante de la Fnaqpa a indiqué que le sujet a été abordé lors de la réunion avec la ministre, certains adhérents ayant été "pas mal secoués" par ce courrier "très injonctif", même s'il est difficile de savoir si la direction territoriale "a pris seule l'initiative ou si cela vient de l'ARS".

"En tout cas, ce n'est pas la seule [région concernée]", a-t-elle affirmé.

Brigitte Bourguignon a sur ce point assuré aux membres de la réunion que "l'idée n'est pas que chacun développe son protocole dans son coin" et qu'il faut "attendre le protocole national". Elle leur a aussi relaté que la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) "a rappelé à l'ordre" les ARS sur le sujet.

Selon un récent sondage Viavoice cité par la fédération d'associations de patients France Assos Santé dans un communiqué, "dans un contexte de défiance vis-à-vis des vaccins, 63% des personnes de 65 ans et plus, et 53% des patients atteints de maladie chronique, se déclarent prêts à se faire vacciner".

"L'incidence qu'aura la vaccination sur les mesures barrières" est la principale question que se posent les résidents et les familles, et jouera sur la décision de se faire vacciner ou non, a rapporté Clémence Lacour, rappelant qu'"on ne sait pas encore si le vaccin empêche la contamination ou pas".

La date de la prochaine réunion avec le ministère n'a pas été fixée.

cbe/ab

Claire Beziau